

# HORAIRE TAXIBUS RÉGIONAL

À COMPTER DU 25 AOÛT 2025

ORIGINE  
ZONE 2 (A et B)



## LUNDI AU VENDREDI

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 6 h 00 à 20 h 30

### DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2-A ET À DESTINATION DES ZONES 1, 2-A, 2-B ET 3

5:00	05:30	6:00	6:30	7:00	07:30	8:00	8:30	09:00	09:30	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30
18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	21:00	22:00	23:00	00:00	01:00												

### DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2-A ET À DESTINATION DES ZONES 4-A ET 4-B

05:35	06:05	06:35	07:05	07:35	08:05	08:35	09:05	09:35	10:05	10:35	11:05	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:05	16:35	17:05	17:35	18:05
18:35	19:05	19:35	20:05	20:35	21:05	21:35	22:35	23:35	00:35	01:35											

### DÉPARTS À L'ORIGINE 2-B ET À DESTINATION DES ZONES 1, 2-A, 2-B, 4-A ET 4-B

05:00	05:30	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30
18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	22:00	23:00	00:00	01:00											

### DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2-B ET À DESTINATION DE LA ZONE 3

05:05	05:35	06:05	06:35	07:05	07:35	08:05	08:35	09:05	09:35	10:05	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:05	15:35	16:05	16:35	17:05	17:35
18:05	18:35	19:05	19:35	20:05	20:35	21:35	22:35	23:35	00:35	01:35											

Réservation possible jusqu'à 30 minutes avant l'heure du départ.

Réservation avant la fermeture du terminus des Promenades - STC pour les départs du soir et du lendemain matin.

- \* Le secteur du chemin des Patriotes et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et la montée Sainte-Victoire, Sainte-Victoire-de-Sorel, est considéré en zone 1 (code 808).
- \*\* Le secteur du boulevard Fiset (route Marie-Victorin) et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et le rang Bellevue, Saint-Robert, est considéré en zone 1 (code 800).

## ZONE 1 CODES D'ARRÊTS

Sorel-Tracy	1 à 4999
Saint-Joseph-de-Sorel	1 à 4999
Sainte-Anne-de-Sorel	900 à 999

## ZONE 2-A CODE D'ARRÊT

Saint-Roch-de-Richelieu	5000
-------------------------	------

## ZONE 2-B CODES D'ARRÊTS

Sainte-Victoire-de-Sorel*	5500
Saint-Ours	6000
Yamaska	6500
Saint-Robert**	7000

## ZONE 3 CODES D'ARRÊTS

Massueville	7500
Saint-Aimé	8000
Saint-David	8500
Saint-Gérard-Majella	9000

## ZONE 4-A CODES D'ARRÊTS

Contrecoeur - résidentiel	9500
Contrecoeur - industriel	9501
Contrecoeur - arrêts fixes	9502 à 9899

## ZONE 4-B CODE D'ARRÊT

Saint-Antoine-sur-Richelieu	9900
-----------------------------	------

L'HORAIRE DE FIN DE SEMAINE  
EST EN VIGUEUR LES JOURNÉES  
FÉRIÉES SUIVANTES :

JOUR DE L'AN<sup>1</sup>

LENDEMAIN DU JOUR DE L'AN<sup>2</sup>

VENDREDI SAINT<sup>2</sup>

DIMANCHE DE PÂQUES<sup>1</sup>

LUNDI DE PÂQUES<sup>2</sup>

FÊTE DES PATRIOTES<sup>2</sup>

FÊTE NATIONALE<sup>1</sup>

FÊTE DU CANADA<sup>2</sup>

FÊTE DU TRAVAIL<sup>2</sup>

ACTION DE GRÂCE<sup>2</sup>

VEILLE DE NOËL<sup>2</sup>

NOËL<sup>1</sup>

LENDEMAIN DE NOËL<sup>2</sup>

VEILLE DU JOUR DE L'AN<sup>2</sup>

- <sup>1</sup> Le terminus des Promenades - STC est fermé.
- <sup>2</sup> Le terminus des Promenades - STC est ouvert.

SUIVEZ VOTRE  
VÉHICULE  
EN DIRECT!



## INFORMATIONS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE DÉPLACEMENT

- Vous devez être présent à l'arrêt au moins 2 minutes avant l'heure du départ (ou en bordure de route dans les secteurs desservis à l'adresse). Si vous suivez votre véhicule en direct, vous devez être à l'arrêt AVANT l'arrivée du véhicule.
- L'embarquement s'effectue dans un délai maximal de 20 minutes après l'heure du départ; prévoyez demeurer à l'extérieur pendant cette période (beau temps, mauvais temps).
- La carte d'accès doit obligatoirement être présentée au chauffeur à l'embarquement.
- Il n'est pas possible de changer de destination dans la voiture.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc.).
- Référez-vous à notre site Internet, dans le menu [Nos services], section [Taxibus régional], pour connaître toutes les modalités et règlements associés au service de taxibus régional.

**stc** Société de  
transport collectif  
de Pierre-De Saurel

TERMINUS DES PROMENADES - STC :  
450, boulevard Poliquin, local 650  
450 743-3336 | 1 833 703-3336

[f stcpierredesaurel](https://www.stcpierredesaurel.ca) | [www.stcpierredesaurel.ca](http://www.stcpierredesaurel.ca)

# HORAIRE TAXIBUS RÉGIONAL

À COMPTER DU 25 AOÛT 2025

ORIGINE  
ZONE 2 (A et B)



## SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 8 h 15 à 16 h 45

### DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2-A ET À DESTINATION DES ZONES 1, 2-A, 2-B ET 3

5:00	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	00:00	01:00
------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2-A ET À DESTINATION DES ZONES 4-A ET 4-B

05:35	06:35	07:35	08:35	09:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35	19:35	20:35	21:35	22:35	23:35	00:35	01:35
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### DÉPARTS À L'ORIGINE 2-B ET À DESTINATION DES ZONES 1, 2-A, 2-B, 4-A ET 4-B

05:00	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	00:00	01:00
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2-B ET À DESTINATION DE LA ZONE 3

05:35	06:35	07:35	08:35	09:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35	19:35	20:35	21:35	22:35	23:35	00:35	01:35
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Réservation possible jusqu'à 30 minutes avant l'heure du départ.

Réservation avant la fermeture du terminus des Promenades - STC pour les départs du soir et du lendemain matin.

\* Le secteur du chemin des Patriotes et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et la montée Sainte-Victoire, Sainte-Victoire-de-Sorel, est considéré en zone 1 (code 808).

\*\* Le secteur du boulevard Fiset (route Marie-Victorin) et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et le rang Bellevue, Saint-Robert, est considéré en zone 1 (code 800).

### ZONE 1 CODES D'ARRÊTS

Sorel-Tracy	1 à 4999
Saint-Joseph-de-Sorel	1 à 4999
Sainte-Anne-de-Sorel	900 à 999

### ZONE 2-A CODE D'ARRÊT

Saint-Roch-de-Richelieu	5000
-------------------------	------

### ZONE 2-B CODES D'ARRÊTS

Sainte-Victoire-de-Sorel*	5500
Saint-Ours	6000
Yamaska	6500
Saint-Robert**	7000

### ZONE 3 CODES D'ARRÊTS

Massueville	7500
Saint-Aimé	8000
Saint-David	8500
Saint-Gérard-Majella	9000

### ZONE 4-A CODES D'ARRÊTS

Contrecoeur - résidentiel	9500
Contrecoeur - industriel	9501
Contrecoeur - arrêts fixes	9502 à 9899

### ZONE 4-B CODE D'ARRÊT

Saint-Antoine-sur-Richelieu	9900
-----------------------------	------

### L'HORAIRE DE FIN DE SEMAINE EST EN VIGUEUR LES JOURNÉES FÉRIÉES SUIVANTES :

JOUR DE L'AN<sup>1</sup>

LENDEMAIN DU JOUR DE L'AN<sup>2</sup>

VENDREDI SAINT<sup>2</sup>

DIMANCHE DE PÂQUES<sup>1</sup>

LUNDI DE PÂQUES<sup>2</sup>

FÊTE DES PATRIOTES<sup>2</sup>

FÊTE NATIONALE<sup>1</sup>

FÊTE DU CANADA<sup>2</sup>

FÊTE DU TRAVAIL<sup>2</sup>

ACTION DE GRÂCE<sup>2</sup>

VEILLE DE NOËL<sup>2</sup>

NOËL<sup>1</sup>

LENDEMAIN DE NOËL<sup>2</sup>

VEILLE DU JOUR DE L'AN<sup>2</sup>

1 Le terminus des Promenades - STC est fermé.

2 Le terminus des Promenades - STC est ouvert.

SUIVEZ VOTRE  
VÉHICULE  
EN DIRECT!



### INFORMATIONS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE DÉPLACEMENT

- Vous devez être présent à l'arrêt au moins 2 minutes avant l'heure du départ (ou en bordure de route dans les secteurs desservis à l'adresse). Si vous suivez votre véhicule en direct, vous devez être à l'arrêt AVANT l'arrivée du véhicule.
- L'embarquement s'effectue dans un délai maximal de 20 minutes après l'heure du départ; prévoyez demeurer à l'extérieur pendant cette période (beau temps, mauvais temps).
- La carte d'accès doit obligatoirement être présentée au chauffeur à l'embarquement.
- Il n'est pas possible de changer de destination dans la voiture.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc.).
- Référez-vous à notre site Internet, dans le menu [Nos services], section [Taxibus régional], pour connaître toutes les modalités et règlements associés au service de taxibus régional.



TERMINUS DES PROMENADES - STC :  
450, boulevard Poliquin, local 650  
450 743-3336 | 1 833 703-3336

[f stcpierredesaurel](https://www.stcpierredesaurel.ca) | [www.stcpierredesaurel.ca](https://www.stcpierredesaurel.ca)